



*Chers actionnaires d'Alliance-CH,
Chers amis et connaissances,*

Cet article a été rédigé par ma fille. Catherine a 32 ans et est maman de 2 petites filles (mes "2 petites chéries") de 1 an et 3 ans. Diplômée de HEC Lausanne (université en économie), elle a travaillé 5 ans chez Nestlé en marketing/communication avant de nous rejoindre au sein d'Alliance-CH à l'automne 2014. Elle y assume diverses tâches: comptabilité, support en communication/marketing (site internet, page Facebook), secrétariat etc..

Voilà, après cette brève introduction, je lui cède la parole. Bonne lecture!

Une banque fait faillite!

Ma chère banque, une valeur sûre?

La Suisse est le pays des banques par excellence. Nos banques sont connues dans le monde entier. Une image de qualité, de fiabilité est associée à notre pays ainsi qu'à nos institutions. De temps à autre, un scandale éclate (secret bancaire, blanchiment d'argent etc.) et la réputation de telle ou telle banque est impactée...



Tout le reste n'est que garniture.

Malgré cela, une certaine confiance semble subsister. La plupart des gens déposent leur argent (parfois de très grosses sommes) sur un compte bancaire et croient, ont confiance, qu'il leur sera restitué dès qu'ils le souhaiteront...et avec des intérêts si possible (ce qui est, soit dit en passant, devenu difficile de nos jours..). C'est pour ainsi dire une affaire qui roule, qu'on ne remet pas vraiment en cause.

Ce que beaucoup de personnes ne réalisent peut-être pas c'est que lorsque l'on dépose

de l'argent dans une banque, on obtient (uniquement) un droit de créance. Par définition, une créance est le droit d'obtenir quelque chose ou un remboursement auprès de quelqu'un. **Mais en cas de faillite, la banque peut ne pas nous rembourser. Il ne faut pas confondre « créance » avec « droit de propriété »...**

Faillite d'une banque en Autriche!

Or, il y a environ 1 mois on apprend la faillite d'une banque en Autriche. Faillite qui a engendré une perte de 54% pour les créanciers.¹ Aïe!

C'est donc un premier cas concret de « bail-in » en Europe. En effet, depuis 2016 le sauvetage d'une banque par « bail-out » (sauvetage des banques avec l'argent des contribuables) est, en principe, interdit.



Le « bail-in » consiste à d'abord faire payer les actionnaires, puis les détenteurs d'obligations, et enfin, les déposants qui détiennent au moins 100.000 euros dans des comptes de la banque en question. Donc, vous l'aurez compris, on parle potentiellement de vous, de votre épargne !

Un article sur *express live* (11.04.16) disait très justement : « *Ce qui est particulièrement frappant dans tout cela, c'est la faible couverture médiatique de ces événements et de cette application de ces nouvelles règles bancaires de "bail-in", alors que celles-ci posent un risque majeur pour les dépôts des investisseurs, des épargnants et même des entreprises.* » ²

La loi en question est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 et ceci en toute discrétion... Bon, vous me direz "oui mais ça s'est passé en Autriche, pas chez nous !". Et bien nous ne sommes pas à l'abri que cela se passe également chez nous ! Et c'est même très probable. Il faut arrêter de croire que l'argent déposé dans une banque nous sera de toute façon restitué ! C'est entre guillemets de la foi mal placée...

Un monde économique en déroute

Face à la situation économique mondiale (états endettés comme jamais etc., instabilité politique), décrite à plusieurs reprises dans les précédents articles, il faut s'attendre à encore de nombreux rebondissements. Et donc, potentiellement encore beaucoup d'autres banques qui pourraient faire faillite et engloutir votre épargne.

Quelle attitude adopter face à cela ?

Alors, faut-il « stresser un max » ou ne rien faire et croiser les doigts? Vous l'aurez compris, un entre-deux est souhaitable...

Dans Proverbes 6 v.6-11, nous lisons: « *Va vers la fourmi, paresseux; Considère ses voies, et deviens sage. Elle n'a ni chef, Ni inspecteur, ni maître; Elle prépare en été sa nourriture, Elle amasse pendant la moisson de quoi manger. Paresseux, jusqu'à quand seras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton sommeil? Un peu de sommeil, un peu d'assoupissement, Un peu croiser les mains pour dormir!...Et la pauvreté te surprendra, comme un rôdeur, Et la disette, comme un homme en armes. »*

Ce passage nous enseigne de précieuses choses :

-La fourmi n'attend pas que quelqu'un lui dise ce qu'il faut faire (« *Elle n'a ni chef, ni inspecteur, ni maître... »*). Elle prend les devants pour organiser au mieux sa vie. Soyons responsables et entreprenants. N'attendons pas que quelqu'un, p.ex. l'Etat, nous dise que faire. Anticipons !

-La fourmi prévoit. Elle sait que des temps plus difficiles arriveront (en l'occurrence l'hiver) et fait des réserves en conséquence. Elle a compris qu'il y avait des cycles (des saisons) et que l'été ne durerait pas toujours. Comprenons nous aussi que l'économie connaît des cycles. Il suffit de regarder le passé pour le comprendre. L'été touche gentiment à sa fin, préparons-nous à l'hiver.

-Elle est active et ne se laisse pas aller à la paresse. Faisons, nous aussi notre part!

Mais alors comment interpréter le passage dans Matthieu 6 v. 26-27? « *Regardez les oiseaux du ciel: ils ne sèment ni ne moissonnent, et ils n'amassent rien dans des greniers; et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux? Qui de vous, par ses inquiétudes, peut ajouter une coudée à la durée de sa vie?»*

Au premier abord, les deux histoires peuvent sembler contradictoires. Cependant, je ne pense pas qu'elles le soient. Au contraire, elles sont complémentaires. Il faut un peu des deux attitudes. Il faut être malin(e) comme la fourmi: observer son environnement, sentir les changements venir et prévoir en conséquence. Et de l'autre côté, une fois qu'on a fait sa part, il faut être comme l'oiseau et faire confiance que notre Père céleste prendra soin de nous. Continuer à faire avancer son royaume et faire confiance pour le reste.

Comme la fourmi, faisons notre part !

Face à ce changement de saison économique qui est en train de s'opérer, voici quelques pas concrets que chacun d'entre nous peut réaliser.

A) D-E-B-A-N-C-A-R-I-S-E-R ! Pour les raisons évoquées ci-dessus, ne laissez pas de grosses sommes sur vos comptes bancaires ! Le plus sûr est de tout d'abord rembourser vos dettes (hypothèques, crédit) et d'ensuite investir dans des vraies valeurs qui appartiennent au Royaume de Dieu. Comme par exemple d'investir dans l'argent et l'or qui sont des métaux précieux qui résisteront à des crashes économiques, des dévaluations, etc.

Au travers d'Alliance-CH SA, il est possible d'investir dans un S-Deposito qui est un compte sous forme de granulés d'argent. Pour plus d'informations, consultez notre site www.alliance-ch.ch ou contactez-nous via info@alliance-ch.ch

B) Faire des réserves

De nos jours, dire que l'on fait des réserves pour les temps difficiles choque la plupart des gens. Pour les générations précédentes cela semblait tout à fait normal. Encore en 1983, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays informe de la nécessité de constituer des réserves domestiques avec la distribution d'environ 1,5 million de brochures (Provisions de ménage/Tout à votre avantage).³ Plus récemment, la question était également évoquée dans le journal Le matin.⁴

Alliance-CH encourage à faire des réserves et propose notamment d'acheter du blé qui est entreposé dans un silo ou que l'on peut stocker chez soi (dans des fûts).

C) Retrouver une certaine « autosuffisance ». Comme déjà dit à plusieurs reprises, la Suisse importe 52% des denrées alimentaires. C'est un équilibre très fragile. En cas de problèmes politiques, économiques qui ne permettraient plus l'importation, nous nous retrouverions la corde au cou... Alliance-CH SA soutient les agriculteurs suisses en proposons des solutions très concrètes (achat de vache, poules etc.) qui sont bénéfiques, et pour le consommateur, et pour le paysan en question.

Cela passe aussi par un changement d'attitude au niveau de la façon de consommer. Essayons de consommer moins et plus de choses locales, de saison.

Voilà, nous arrivons à la fin. Après avoir fait ce qui nous semblait nécessaire, soyons dans la paix et faisons confiance à notre Père qui connaît tout.

Si vous souhaitez recevoir un conseil ou souhaitez plus d'informations en lien avec les

projets d'Alliance-CH SA présentés ci-dessus, nous sommes à votre disposition.

Contactez-nous via info@alliance-ch.ch

Je me permets de rappeler ici que Alliance-CH est une société à but non lucratif. Son objectif est de proposer des solutions d'investissements durables au peuple de Dieu, de le soutenir dans ses décisions.

Sources

1. <http://www.rts.ch/info/economie/7639362-en-faillite-la-banque-autrichienne-hgaa-ne-peut-honorer-une-dette-de-8-milliards.html>

2. <https://fr.express.live/2016/04/11/la-riche-inaugure-le-premier-bail-in-europeen-dune-banque-en-faillite/>

3. <http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F16227.php>

4. <http://www.lematin.ch/suisse/Ce-qu-il-faut-en-cas-de-catastrophe/story/31967461>

Merci à Catherine

Au nom d'Alliance-CH, je vous souhaite un magnifique printemps !

Kurt BUEHLMANN, président d'Alliance-CH SA

 Facebook

 Site internet

 Email